

Les représentations sexuées dans les discours médiatiques camerounais : Le cas des interviews

Notre intervention se focalise sur l'analyse d'interviews extraites de trois quotidiens camerounais *L'Actu*, *Mutations* et *Cameroon Tribune*. Le corpus est constitué d'une cinquantaine d'interviews des éditions de 2012. Dans ces trois quotidiens, les interviews étudiées concernent principalement les rubriques « Politique », « Société », « Santé » et « Sport ». Parler de *sexuation* consiste à montrer que les femmes n'ont pas la même relation au monde, à l'information, à l'autre ou à la langue (par exemple) que les hommes. Dans les articles sélectionnés, les journalistes intervieweuses restent minoritaires, contrairement à leurs collègues masculins. De même, il y a plus d'hommes interviewés que de femmes, c'est pour cette raison que nous avons privilégié les interviews impliquant au moins une intervieweuse, quel que soit le sexe de la personne interrogée. La différenciation sexuée n'est pas directement perceptible dans la forme et le contenu des interviews, mais plutôt dans le choix des rubriques, selon les quotidiens. Les rubriques « Société » et « Santé », dans les quotidiens *Cameroon Tribune* et *Mutations*, comptent plus de journalistes intervieweuses.

L'interview en question

L'interview est un genre journalistique qui exige une différenciation dans les statuts de telle sorte que l'un des deux partenaires soit légitimé dans un rôle de « questionneur », et l'autre dans un rôle « de questionné-ayant-des raisons-d'être-questionné ». L'intervieweur-euse occupe une place dominante dans la mesure où il/elle pose des questions, c'est le questionneur. Dans ce jeu de questions/réponses, le/la journaliste marque sa légitimité dans sa capacité à faire parler son invité(e) afin de faire découvrir une vérité « cachée ».

Seules les interviews impliquant un(e) seul(e) interviewé(e) sont étudiées. De plus, nous avons observé, d'une part, le rapport entre le journaliste intervieweur et l'homme interviewé, le journaliste intervieweur et la femme interviewée, et d'autre part, le rapport entre la journaliste

intervieweuse et l'homme interviewé, la journaliste intervieweuse et la femme interviewée. Les interviewé(e)s sont par exemple directeur ou président d'une fédération, présidente de la Commission de l'Union africaine, pédopsychiatre, urologue, promoteur d'une action gouvernementale, ministres, infirmière diplômée, président d'un comité d'organisation, etc. Le statut des interviewé(e)s permet ainsi de déterminer deux types d'interviews à savoir *l'interview politique* et *l'interview d'expertise* : la première mettant en scène l'identité — ministres — acteur de la vie politique ; la seconde présentant un(e) spécialiste connu(e) ou non d'un domaine précis.

Certaines interviews majoritairement tirées de la rubrique sportive permettent d'émettre deux constats :

— la présence de nombreuses femmes journalistes comme intervieweuses, bien que minoritaires par rapport aux journalistes hommes, peut indiquer un intérêt féminin pour le sport et un signe de crédibilité ;

— la femme comme *objet du discours*, autrement dit celle dont on parle, précisément lorsque le thème évoqué est féminin.

Ces deux constats conduisent à l'hypothèse de l'accessibilité des journalistes femmes au domaine sportif, contrairement au quotidien *Cameroon Tribune*. De ce fait, l'accès des femmes journalistes aux interviews sportives et politiques peut être interprété comme un *indice* de pouvoir ou de légitimité qu'elles font valoir. Ceci dans la mesure où les domaines politique et sportif sont très majoritairement masculins.

Dans le quotidien *L'Actu*, et en particulier dans la rubrique sportive, les performances des femmes sont valorisées par des interviewés masculins, et les progrès sur la parité semblent encouragés :

Le journaliste intervieweur : [...] pensez-vous avoir atteint vos objectifs ?

L'interviewé – directeur des compétitions : [...] un aussi bon niveau surtout chez les dames/plus de femmes et la qualité de leur niveau de jeu depuis 20 ans/100 joueurs dont 30 femmes...

Mode d'introduction d'une interview

Dans les quotidiens *Mutations* et *L'Actu*, les interviews sont introduites d'abord par le nom et prénom de l'interviewé(e) (en lettres capitales pour *Mutations*), sous la forme d'un surtitre. Par la suite, le titre de l'interview est fait d'une phrase-clé de l'interviewé(e). Enfin, l'accroche présente

l'interviewé(e) en précisant son statut professionnel ou sa fonction et résume l'entretien en une seule phrase :

Exemples :

(1) *Mutations*.

Roland Wandji → identité de l'interviewé

Titre : Le gagnant recevra 500 mille Francs CF

Accroche : Le président du comité d'organisation du tournoi donne quelques précisions sur le déroulement de cette 6ème édition. (Rubrique sportive)

(2) *Mutations*.

Catherine Zoa Mbida → identité de l'interviewée

Titre : Pour une consultation prénatale recentrée

Accroche : Infirmière diplômée d'État en santé de reproduction, elle esquisse des solutions pour améliorer la maternité. (Rubrique Sciences, santé et environnement)

(3) *L'Actu*.

Jean-Marc Ndjiké → interviewé

Titre : « Nous sommes satisfaits de la qualité du jeu »

Accroche : Le directeur des compétitions revient sur la coupe du Cameroun et parle des perspectives de la fédération. (Rubrique sportive).

Contrairement aux quotidiens *Mutations* et *L'Actu*, le journal *Cameroon Tribune (CT)* inclut le nom de l'interviewé(e) dans l'accroche, comme le montrent les exemples suivants :

(4) *CT*

Titre : « échanger avec les militants sur leurs préoccupations ».

Accroche : Le Ministre Youssouf née Adjidja Alim, membre du comité central et élite du Nord. (Rubrique politique)

(5) *CT*

Titre : « Affronter ensemble nos challenges »

Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union Africaine (Rubrique Internationales).

Les interviews observées dans ces trois quotidiens — près d'une cinquantaine — montrent plus d'hommes interviewés que de femmes, mais de plus en plus de femmes intervieweuses, bien que les hommes restent majoritaires.

Les formes d'adresse et le rapport entre personnes intervieweuses et interviewées

Nous n'avons relevé ni dans les accroches, ni dans les questions des journalistes ni dans les réponses des interviewé(e)s, la mention de *Madame*,

mademoiselle ou *Monsieur X*, ceci pouvant être source de différenciation sociale, et impliquer d'autres discriminations, comme dans le cas de « mademoiselle ».

Parmi les formes d'adresse, le pronom *vous*, toujours employé dans les questions posées par le/la journaliste, permet de désigner l'interviewé(e) en tant qu'allocutaire. Les pronoms *je*, *nous* et *on* sont fréquemment repérés dans les réponses. Les questions posées aux hommes et aux femmes interviewés sont généralement ouvertes et « offrent [aux interviewé(e)s] un espace d'expression sans contrainte ni contradiction ». Les questions peuvent renvoyer, par exemple, aux actions de la personne interviewée, à son métier, à son état d'esprit, à ses projets d'avenir. Ceci offre aux interviewé(e)s une totale liberté et apparaît comme un moment de rencontre.

Cependant, l'apparition dans les réponses du pronom *vous* et de phrases interrogatives ou négatives incluant le *vous* peut être interprétée comme un *indice* de conflit ou de confrontation entre la journaliste intervieweuse et l'homme interviewé ou entre la journaliste intervieweuse et la femme interviewée. Cette situation crée une certaine réciprocité et paraît effacer le rapport dominant(e)/dominé(e) :

(6) *L'Actu*

— La journaliste : Pourquoi avoir attendu si longtemps pour lancer la première édition du forum de l'action gouvernementale ? Quel est le bilan de cette 1^{re} édition ?

— L'interviewé, promoteur du salon de l'action gouvernementale : ce n'est pas à moi que vous devez poser cette question/vous avez constaté que les populations ont soif de savoir ce que j'ai fait.../vous ne pouvez pas nous demander d'en rester là.

(7) *CT*

— La journaliste : le processus de votre élection a été long et sans doute éprouvant. [...] D'aucuns parlent même de sérieuse fissure à l'Union africaine. Qu'en dites-vous ?

— L'interviewée, Présidente de la commission de l'Union africaine : je considère qu'il n'y a pas eu de gagnant et de perdant dans le jeu démocratique [...]. Par conséquent, je ne vois pas la plaie ouverte dont vous me parlez.

— La journaliste : quelle touche comptez-vous apporter pour faire la différence dans la gestion de la Commission de l'Union africaine ?

— La présidente de la commission : la différence avec qui ? [...] Si vous voulez une comparaison avec mes prédécesseurs, je voudrais que vous compreniez que chacun a son approche...

Les énoncés ci-dessus semblent déterminer une tonalité conflictuelle dans un rapport dominant(e)/dominé(e). La remise en cause des questions

de la journaliste est perceptible. Cette dernière est prise comme témoin des actions de son invité dans l'exemple (6). La valeur conflictuelle des énoncés peut résulter de la mise en cause des questions posées par la journaliste, ceci pouvant se traduire comme une remise en question de sa crédibilité professionnelle. Dans l'exemple (7), le rapport conflictuel entre les deux intervenantes (la journaliste et son invitée) est mis en évidence non seulement par le pronom *vous* désignant celle qui questionne mais aussi par la présence d'une interrogation. La place privilégiée qu'occupe la journaliste intervieweuse paraît compromise. Dans les trois quotidiens analysés, cette situation n'a été repérée que dans des interviews réalisées par les journalistes femmes, quel que soit le sexe de la personne interrogée. Ceci supposerait donc que les personnes questionnées considèrent les intervieweuses comme « des proies faciles », vulnérables ; une vulnérabilité « pointée du doigt » : *vous ne pouvez pas, vous me parlez, vous avez constaté, vous devez*, etc. Il s'établit ainsi un rapport de force entre la journaliste intervieweuse et son ou ses invité(e)s.

Précisons que le conflit dans les interviews n'est pas seulement un indice de différenciation hommes/femmes mais aussi un celui de la différenciation entre femmes (la journaliste et une interviewée). Comme nous le montre l'exemple (7), le statut socioprofessionnel de la femme interviewée s'avère une source de conflit. La présidente de la commission de l'Union africaine marque subtilement son autorité, laquelle est liée à sa fonction. De fait, la valeur conflictuelle des interviews manifeste autant le rapport de force entre l'intervieweuse et l'interviewé (femme journaliste *vs* homme invité) qu'entre l'intervieweuse et l'interviewée (femme journaliste *vs* femme interviewée). Les réponses interrogatives ou sous la forme d'une autre question paraissent déterminer les réponses de contre-attaque, de défense voire d'esquive.

Le sexe féminin en question : le rejet de la victimisation

Comme nous l'avons précisé précédemment, les questions posées sont souvent ouvertes et les interviewé(e)s sont questionné(e)s sur leur travail, leurs actions, leurs métiers, leurs perspectives d'avenir, etc. Dans certaines interviews du quotidien *Mutations*, de nombreuses questions sont essentiellement orientées vers le statut de mère. Celle-ci est présentée non plus comme une *victime* ou une *faible femme* mais comme responsable de ses actes et de ses maux. C'est ce qu'indique l'interview suivante sur la mortalité maternelle :

(8) *Mutations*

— La journaliste intervieweuse : qu'est-ce qui, selon vous, peut expliquer la hausse de la mortalité maternelle au Cameroun ?

— L'interviewée, infirmière diplômée d'État en santé de la reproduction : Les femmes elles-mêmes doivent changer de mentalité. Elles sont très hypocrites, ne parlent que lorsqu'il s'agit de sujets sans intérêts [...].

— La journaliste intervieweuse : Que proposez-vous pour améliorer la maternité ?

— L'interviewée : la femme enceinte doit faire une consultation prénatale recentrée [...]. Elle doit être en harmonie avec son mari, sa hiérarchie, ses enfants et toute sa famille [...]. Il faut sensibiliser la femme.

Cet exemple rend compte d'une forme de procès fait à la femme enceinte. Le conflit ne se situe plus entre la journaliste et son intervenante, mais plutôt entre cette dernière et la femme-mère en général. Les phrases négatives telles que *ne disent pas à leurs époux...*, *n'expliquent pas à l'hôpital ce qui leur arrive, ne disent rien...* décrivent la seule culpabilité des futures mères sur la mortalité maternelle, à travers une tonalité critique de leur mentalité. De même, l'usage des verbes *devoir* et *falloir* — *elle doit faire une consultation, elle doit être en harmonie, il faut sensibiliser* — rendent compte d'un discours prescriptif de la femme interviewée, lequel produit un effet de détermination dans la lutte contre la mortalité maternelle. L'image habituelle de la femme victime s'efface pour laisser place à celle de la femme responsable, en quête de crédibilité.

Dans d'autres interviews, lorsque l'interviewée est une femme, certaines questions posées peuvent établir un lien entre son métier, ses activités et le fait d'être une femme. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'interviewé est un homme. En plus de la détermination et du refus de la victimisation, on constate dans le jeu de questions/réponses une quête perpétuelle de preuves sur les capacités féminines à mener telle ou telle action ou à assumer telle ou telle fonction. Ceci manifeste une forme d'intériorisation de cette recherche incessante de preuves par la journaliste intervieweuse et la femme interviewée, ainsi que nous le montre l'exemple suivant :

(9) *Cameroon Tribune*

— La journaliste intervieweuse : Vous êtes une femme. Pensez-vous que c'est par l'approche genre que vous imprimerez votre marque ?

— L'interviewée, Présidente de la commission de l'Union africaine : J'aurai besoin de soutien de toutes mes sœurs.

Je voudrais ici rendre hommage à l'Union africaine qui concède de plus en plus de leadership à ses filles. La loi de parité qu'elle a intégrée est une bonne chose pour permettre à la femme de prendre sa part de portion au travail collectif.

Conclusion

La différenciation sexuée dans les interviews analysées est déployée d'une part dans les rapports conflictuels impliquant des journalistes intervieweuses et leurs invité(e)s. D'autre part, la légère féminisation des interviews sportives — mais aussi politiques — paraît mettre au jour la crédibilité des journalistes femmes. À travers certaines interviews se déploie une forme de rejet de la victimisation, de la femme faible ou vulnérable. La valeur conflictuelle des interviews est mise en évidence par des réponses interrogatives, la tonalité péremptoire (*vous devez*) et le statut des invité(e)s, sont considérés comme des indices de sexuation des interviews.